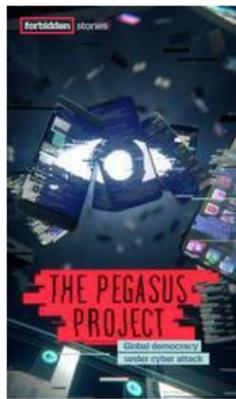


Le Projet Pegasus

2/3

SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE



Forbidden Stories et Amnesty International ont eu accès à une liste de 50.000 numéros de téléphone sélectionnés comme cibles par des Etats utilisateurs du logiciel espion Pegasus. Depuis 2016, ce logiciel ultraperfectionné a été utilisé pour surveiller des journalistes, des activistes, des politiques... Les médias suivants participent au projet : « Aristegui Noticias », Daraj, « Die Zeit », Direkt36, Forbidden Stories, « The Guardian », « Haaretz », « Knack », « Le Monde », « Le Soir », PBS Frontline, Proseco, Radio France, « Süddeutsche Zeitung », « The Washington Post », The Wire.

La fille du héros du film « Hôtel Rwanda » espionnée en Belgique

Le téléphone de Carine Kanimba, fille de Paul Rusesabagina – actuellement emprisonné à Kigali –, a été ciblé par le logiciel espion Pegasus à plusieurs dizaines de reprises. La jeune femme habite dans le Brabant flamand. Les autorités rwandaises démentent toute implication.



Carine Kanimba dénonce un procès inique et se bat sans relâche pour la libération de son père. © HATIM KAGHAT.

JOËL MATRICHE

Gerant de l'hôtel Mille Collines à Kigali, Paul Rusesabagina n'a pas encore fêté ses 40 ans lorsque, le 6 avril 1994, un missile touche de plein fouet le Falcon 50 qui ramène le président rwandais, Juvénal Habyarimana, de Tanzanie. Déclenchant un génocide qui, en quelques semaines, signera la mort de plus de 800.000 Tutsis et Hutus modérés.

Immédiatement, Paul Rusesabagina, dont l'épouse est tutsie, se réfugie dans l'hôtel dont il a la charge, ouvrant la porte à 1.268 autres réfugiés, les protégeant – dans des circonstances controversées – des milices qui ont tôt fait d'encercler l'établissement. Ce sauvetage a, dix ans plus tard, été mis en scène par l'Irlandais Terry George dans le film à succès *Hôtel Rwanda*.

Se partageant depuis 1996 entre la Belgique et les Etats-Unis, devenu un des opposants les plus virulents de l'actuel président rwandais Kagame, Paul Rusesabagina a été arrêté à la fin du mois d'août 2020, il y répond actuellement de neuf chefs d'accusation, dont celui de terrorisme, et risque de finir ses jours en prison.

Comment ce dissident averti, dont les inimitiés réciproques avec les autorités de Kigali étaient connues, s'est-il ainsi retrouvé menotté au Rwanda alors qu'il était supposé se rendre au Burundi pour y donner une conférence ?

Plainte pour « menaces de mort »

Rapidement, et bien que Paul Kagame lui-même réfute tout recours à des technologies telles que celle de Pegasus, les proches de M. Rusesabagina (67 ans) ont envisagé que les communications de ce dernier avec sa famille aient été placées sur écoute. Une suspicion qui s'est étoffée lorsque, dans le cadre de cette enquête collaborative, un des iPhones de Carine Kanimba – une des filles de Paul Rusesabagina – a été analysé par le Security Lab d'Amnesty International et a révélé des traces récentes d'intrusion.

« Il ne se serait jamais rendu au Rwanda de son plein gré, parce que le gouvernement rwandais a déjà tenté de le tuer », raconte Carine Kanimba. (...)

Il y a quelques années, nous avons reçu l'enregistrement audio de deux personnes en train de parler. C'étaient deux membres du Bureau rwandais d'investigation, ils envisageaient d'empoisonner mon père mais aussi de mettre des photos pédopornographiques dans son ordinateur. Ils avaient ce matériel, il leur fallait juste pouvoir s'approcher de son ordinateur. (...) Mon père s'est rendu à la police afin d'y déposer plainte. Cette plainte pour « menaces de mort », recueillie par la police fédérale en septembre 2018, les partenaires du Pegasus Projet se la sont procurée. Paul Rusesabagina y raconte le fichier audio, les menaces à son encontre, insiste sur le fait qu'il prend « ces menaces très au sérieux » et que sa disparition « arrangerait le pouvoir ».

Sous surveillance

Effectué par le Security Lab d'Amnesty International, l'audit du téléphone belge de Carine Kanimba décèle de premières traces d'infection fin janvier 2021 – ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu précédemment.

D'autres incontestables signes de malveillance informatique ont encore été relevés à un rythme régulier jusqu'en avril. En mai, lorsque la jeune femme – qui a la double nationalité belgo-américaine – fait un voyage aux Etats-Unis, rien de suspicieux n'est relevé dans l'historique des activités de son iPhone. Puis de nouvelles traces sont découvertes à la date du 14 juin dernier. « Ce jour-là, j'ai rencontré la ministre belge des Affaires étrangères, Sophie Wilmès », se souvient Carine. « Et mon téléphone était dans la pièce. » Vraisemblablement espionnés aussi, ses contacts avec des parlementaires européens afin de faire adopter une résolution dénonçant notamment le « transfert illégal » et « la détention au secret » de Paul Rusesabagina, avec les membres de la délégation européenne au Rwanda, avec l'Association internationale du barreau, des journalistes, des avocats... Sans oublier avec des autorités britanniques et américaines. Autrement dit, toutes ses communications tenues depuis la Belgique en 2021 – au moins – ont potentiellement été interceptées.

Un autre élément troublant concerne

un témoignage sous serment que Carine voulait faire signer par son père en avril dernier, attestant qu'il avait été maltraité et torturé. « Nous en avons discuté avec l'équipe, en interne, sans en parler avec nos avocats rwandais. Mais lorsque notre avocat rwandais est allé voir mon père en prison, il a été fouillé et on lui a demandé le formulaire que mon père était censé signer. Mais l'avocat n'était pas au courant, nous n'avions pas évoqué le sujet avec lui. D'une manière ou d'une autre, les gardiens savaient ce qu'ils devaient chercher. Ils avaient accès aux informations concernant ce témoignage alors que nous avions été très prudents à ce sujet. A ce moment, nous avons compris que le téléphone de l'un de nous était infecté. »

« C'est un outil d'intimidation »

A ce moment-là déjà, au printemps dernier donc, Carine Kanimba avait intégré depuis plusieurs mois qu'elle était une cible potentielle pour des services de renseignement. Elle se souvient ainsi de son retour des Etats-Unis vers la Belgique en septembre 2020, afin de préparer la défense de son père, qui venait d'être incarcéré à Kigali. « Lorsque je suis arrivée en Belgique, j'avais avec moi un téléphone que des spécialistes en sécurité ont analysé. Ils y ont trouvé un SMS avec un lien suspect, sur lequel je n'avais pas cliqué. Nous avons détruit ce téléphone. »

La jeune femme a alors acheté un iPhone X. Il y avait un risque qu'il soit à son tour mis sous surveillance mais elle n'avait « pas le choix », estime-t-elle. « Comme je vous l'ai dit, nous devons obtenir le soutien de plusieurs pays. Mais aussi, je ne pouvais pas me permettre d'être absente même dix secondes des réseaux sociaux, je devais y être pour défendre mon père. Le gouvernement rwandais mène une grande campagne de communication, ils ont embauché des centaines de trolls afin de propager de la désinformation sur les réseaux sociaux. »

Des coups de semonce, une succession d'indices et de suspicions qui expliquent que Carine n'a pas tremblé en apprenant que cet iPhone acheté en Belgique est depuis de long mois connu du logiciel Pegasus. Lorsqu'elle en a eu confirmation dans le cadre du Pegasus

Project, sa première réaction a été : « Voici une nouvelle façon de nous distraire. » Elle précise : « Distraction parce que je suis là, maintenant, à essayer de trouver une façon de les éloigner, de les éviter. Je dois changer de téléphone. Je dois prendre des mesures [de protection] supplémentaires. Si je ne devais pas me soucier de tout ça, je serais plus productive. Mon autre réaction, c'est que c'est aussi un outil d'intimidation (...) L'impact psychologique de savoir que vous n'avez pas de vie privée, que tout ce que vous faites, écrivez, envoyez à quelqu'un peut être lu par quelqu'un d'autre, tout ça n'a aucune importance pour moi parce que je travaille à sauver la vie de mon père. Mais je peux comprendre que, pour d'autres personnes, ce soit psychologiquement dommageable. »

Dépôt d'une plainte

Depuis, Carine Kanimba a changé de téléphone, revu tous ses mots de passe, elle va aussi déposer plainte entre les mains d'un juge d'instruction belge – ce que confirme son avocat.

« Je sais que ce logiciel (Pegasus, NDLR) coûte des millions. Mais je ne suis que Carine Kanimba, une femme de 28 ans. Avec mes amis, je discute de programmes télé, je fais des achats en ligne... L'argent dépensé pour me surveiller aurait pu l'être pour nourrir des gens et les sauver. C'est ça qui me dégoûte le plus : vous perdez votre temps à vous occuper de moi tandis que des gens meurent de faim dans votre propre pays. »

Sollicité par *Le Soir*, Vincent Biruta, le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a répondu que « le Rwanda n'utilise pas ce système logiciel comme cela a été confirmé précédemment, et ne possède pas cette capacité technologique, sous quelque forme que ce soit. » Puis, « ces fausses accusations font partie d'une campagne permanente visant à provoquer des tensions entre le Rwanda et d'autres pays. Et à semer la désinformation sur le Rwanda, aux niveaux national et international. C'est de la diffamation et cela suffit. Les questions relatives au procès pour terrorisme de Paul Rusesabagina et ses vingt co-accusés ont été largement traitées par la Cour. »

ABONNÉS

LE SOIR

Sur notre site, le récit complet de l'espionnage de Carine Kanimba.

plus.lesoir.be